



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU MERCREDI 22 MARS 2017

NOMBRE DES MEMBRES EN EXERCICE : 39

DATE DE LA CONVOCATION : 03 MARS 2017

AFFAIRE N° 24 /22032017

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 – Rapport et Vote

Direction Moyens de Gestion / Finances

L'an deux mille dix-sept, le vingt-deux mars à quatorze heures et cinquante cinq minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Leu, sous la présidence de Monsieur ROBERT Thierry, Député-maire.

Étaient présents :

M. ROBERT Thierry (Député-maire), Mme HOARAU Michèle née RATSITOHARA (2^{ème} Adjoint), Mme DALLY Brigitte (5^{ème} Adjoint), M. MOUSSADJEE Khaled (6^{ème} Adjoint), Mme LACAILLE Marie Claire née PITOU (7^{ème} Adjoint), Mme BELIN Gisèle née FERRERE (9^{ème} Adjoint), M. DOMEN Bruno (10^{ème} Adjoint), Mme SILOTIA Jacqueline née APAYA (11^{ème} Adjoint), Mme PERMALNAICK Armande, M. LEAR Elie, Mme MARAPA Sabrina, M. LUCAS Philippe, M. MAILLOT Jean Bertrand, M. CRESCENCE Raymond Claude, M. ABAR Dominique, M. AUBIN Jimmy, Mme PLANESSE Marie Nadine née PALAS, M. ZETTOR Josian, Mme FERARD Sylvie, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, MULQUIN Christophe, M. PONTALBA Joël, M. HOARAU Daniel, Conseillers municipaux.

Étaient absents :

M. FUTOL Yves (1^{er} Adjoint), **procuration à Mme HOARAU Michèle (2^{ème} Adjoint)**, Mme LALLEMAND Annie-Claude (3^{ème} Adjoint), **procuration à Mme LACAILLE Marie Claire (7^{ème} Adjoint)**, M. GUINET Pierre-Henry (4^{ème} Adjoint), **procuration à M. DOMEN Bruno (10^{ème} Adjoint)**, M. GENGE Jean Marc (8^{ème} Adjoint), Mme COMORASSAMY Sylvie, Mme HAMILCARO Marie Annick, **procuration à M. CRESCENCE Claude (Conseiller)**, M. HIBON Jean, **procuration à M. LUCAS Philippe (Conseiller)**, Mme VIRANAÏKEN Marie Laurence, Mme PALAS Elisa, M. FELICITE Roland, **procuration à M. AUBIN Jimmy (Conseiller)**, Mme PAYET Aïda née ROBERT, **procuration à M. MULQUIN Christophe (Conseiller)**, M. BAPTISTO Wilfried, **procuration à M. LEE AH NAYE Wei-Ming (Conseiller)**, Mme GARA Françoise, **procuration à Mme FERARD Sylvie (Conseiller)**, Mme DOMPY Brigitte, M. PAJANIAYE Emile, Mme NAMINZO Angéla, Conseillers municipaux.

- > SORTIE de M. MOUSSADJEE Khaled (6^{ème} Adjoint) pendant l'examen de l'affaire N° 15/22032017
- > RETOUR de M. MOUSSADJEE Khaled (6^{ème} Adjoint) pour l'examen de l'affaire N° 17/22032017
- > DEPART de M. AUBIN Jimmy (Conseiller) avant l'examen de l'affaire N° 19/22032017
- > SORTIE de M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming (Conseiller) pendant l'examen de la Motion et Retour avant le vote de la Motion.

➤ **DEPART de M. PONTALBA Joël (Conseiller) pendant l'examen de la motion carrière Bois Blanc.**

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), **Madame HOARAU Michèle (2^{ème} Adjoint)** est désignée, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

AFFAIRE N° 24 /22032017
LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2017 – Rapport et Vote
Direction Moyens de Gestion / Finances

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2017

Introduction

Le débat sur les orientations budgétaires est une obligation réglementaire et constitue la première étape du cycle budgétaire. Le rapport élaboré à cette occasion définit les priorités d'actions et les options de stratégies financières retenues pour la construction du budget.

PARTIE 1 - LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET FINANCIER

En 2017, les collectivités territoriales devront intégrer une troisième tranche consécutive de réduction des concours financiers de l'Etat qui sera toutefois moins importante qu'en 2015 et 2016 : 2,63 milliards d'euros au lieu de 3,67 milliards. L'effort demandé au bloc communal sera en effet réduit de moitié par rapport à l'exercice 2016.

De plus, contraint par ce contexte de rigueur, le TCO a acté la suppression de la Dotation de Solidarité **Communautaire** versée aux communes- membres.

Et plus généralement l'ensemble des partenaires financiers se trouvent aujourd'hui dans l'obligation de diminuer ou même de supprimer les subventions accordés aux communes.

A ces difficultés se rajoutent d'autres mesures prises localement :

- diminution du taux de financement des emplois aidés,
- modification du dispositif de financement des structures d'accueil de la Petite Enfance,
- etc.....

PARTIE 2 - LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES ET LES HYPOTHESES DE CONSTRUCTION DU BUDGET 2017

En 2017, le contexte de faible reprise de l'activité économique et la baisse continue des concours financiers de l'Etat doit nous conduire à une grande vigilance dans l'élaboration du budget afin de préserver les capacités d'action et d'investissement sur le moyen terme.

1) Les grandes orientations et les objectifs de gestion

Les priorités de l'action municipale définies pour le mandat ont pour objectif de :

- Renforcer la proximité avec les saint-leusiens et poursuivre l'amélioration de leur cadre de vie,
- Développer le rayonnement et l'attractivité de Saint-Leu, notamment au travers d'une offre culturelle et sportive renforcée,

La poursuite de ces objectifs se fera dans un cadre contraint. En effet, la ville devra également veiller à préserver ses équilibres financiers en tenant compte notamment des éléments suivants :

- **La stabilité des taux d'imposition,**
- **La maîtrise des dépenses de fonctionnement,**
- **L'optimisation des recettes de fonctionnement,**
- **Le maintien d'un autofinancement,**
- **Un effort d'investissement soutenu.**

2) Les grandes orientations en matière de fonctionnement

La stratégie financière et budgétaire, basée sur des objectifs très ambitieux en matière d'économies, sera poursuivie.

Ainsi pour préserver la qualité de son service public sans recourir au levier fiscal, la ville doit s'appliquer à engager un plan de rationalisation : mettre en œuvre des mesures d'amélioration de ses recettes de **fonctionnement** et maîtriser ses charges à caractère général et sa masse salariale.

A- Des recettes de fonctionnement

Recettes fiscales : Pas d'augmentation des taux

Conformément aux engagements pris les taux de fiscalité directe locale demeurent inchangés en 2017 :

- taxe d'habitation : 22.82 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 32.28 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 31.57 %

L'évolution du produit fiscal 2017 résultera de la seule évolution nominale et physique des bases.

Le produit fiscal attendu est estimé à 11 850 000 €

Les dotations de l'Etat : Baisse de la DGF

Le désengagement de l'Etat représente une baisse très importante des recettes des collectivités locales. Cette baisse des recettes qui a débuté en 2014, s'est accélérée en 2015. La loi de finances 2017 confirme la poursuite de baisse des dotations mais prévoit qu'elle sera réduite de moitié. Dans ce contexte, la baisse de la DGF pour 2017 est de l'ordre de 200 000 €

Ainsi pour 2017, la dotation forfaitaire serait de 3 220 000 €

Les dotations communautaires

-Attribution de compensation : le montant est actuellement maintenu, mais il est susceptible de connaître une évolution compte tenu du transfert de la compétence économique. Globalement ce mouvement aura un impact nul sur la section de fonctionnement.

-Dotation de solidarité communautaire : cette dotation versée par le TCO sera supprimée en 2017

Les compensations fiscales

Elles devraient également baisser en 2017.

L'octroi de mer

Cette taxe sur les marchandises importées à la réunion ainsi que sur celles produites localement est en augmentation de près de 600 000 € par rapport à 2016.

La taxe sur les carburants

Cette taxe connaît aussi une évolution de 67 000 € cette année.

Evolution des recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	2014	2015	2016 Provisoire	Prévisions 2017 (13/03/17)
Atténuation de charges	38 898	229 393	50 029	80 000
Produits des services, du domaine	664 113	639 153	779 550	866 000
Impôts et taxes	26 038 731	26 237 403	27 375 450	28 561 000
Dotations et participations	11 241 787	13 164 715	11 425 091	11 650 000
Autres produits de gestion courante	274 583	302 515	273 230	300 000
Produits financiers	609	442		705
Produits exceptionnels	932 986	3 858 395	256 576	210 000

Néanmoins, le respect des engagements pris en matière de stabilité des taux des impôts locaux et les marges réduites sur les autres recettes conduisent à poursuivre l'effort en matière de maîtrise des dépenses de fonctionnement tout en maintenant une capacité d'autofinancement afin de permettre la ville de poursuivre le programme d'investissement.

B- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

La politique retenue en matière fiscale, à savoir la stabilité des taux des taxes locales et la volonté de maintenir l'attractivité de la ville, nécessitent de poursuivre et d'accentuer la maîtrise des dépenses de gestion courante.

Ainsi, en 2017, des efforts de gestion **supplémentaires** seront mis en place dans les différents services de la ville en vue de maîtriser les évolutions de la **consommation** et de stabiliser ces postes de dépenses.

Les charges de personnel

Premier poste de dépenses courantes, la masse salariale sera gérée de façon à répondre aux objectifs de gestion fixés pour 2017. L'année 2016 s'est traduite par un effort de rationalisation de la masse salariale.

- **Evolution des effectifs par statut**

Code collectivité	Code statut	2014	2015	2016	2017
ville	AUTRES	1	68	25	2
	CAIDE	351	401	155	160
	NTIT	505	513	473	460
	TIT	196	193	212	203
		1 053	1 175	865	825

- **Evolution des effectifs par catégorie**

Collectivité	Catégorie	2014	2015	2016	2017
ville	A	16	17	25	27
	B	25	25	30	32
	C	654	642	642	611
	AUTRE	358	491	168	155
		1053	1175	865	825

- **Evolution des rémunérations**

	2014	2015	2016	2017
TITULAIRE	8 658 828	8 596 034	9 348 758	9 451 133
NON TITULAIRE	7 906 021	13 315 829	13 387 565	14 121 307
CONTRAT AIDE	3 566 399	5 848 303	3 836 853	2 254 125

AUTRES	5 777 816	647 139	623 554	751 482
TOTAL	25 909 064	28 407 305	27 196 731	26 578 047

En parallèle à une gestion rigoureuse, la municipalité met un point d'honneur à la valorisation de son personnel. Depuis 2008, de nombreuses actions ont été mises en place.

Pour 2017, seront mis en œuvre les actions suivantes :

- Participation de la Collectivité, aux frais de Prévoyance maintien de salaire
- Mise en œuvre de la démarche « Bien être au travail » axée sur l'accompagnement individuel et collectif du personnel
- Amplification des actions pour encourager les départs volontaires

Les charges à caractère général

Les charges à caractère général sont maintenues à un niveau constant. Cet objectif est réalisable grâce à la mise en place d'une véritable politique de réduction des dépenses de fonctionnement en 2017, pilotée par une commission d'engagement. Une mission de contrôle de gestion sera également développée. Globalement les dépenses nouvelles engendrées par la mise en services des équipements nouveaux tels que : la piscine de Stella, la médiathèque de la chaloupe... sont compensées par les économies ainsi réalisées.

Les charges financières

Ce chapitre reste constant du fait de la prise en compte des emprunts nouveaux et de l'arrivée à terme de certains contrats d'emprunts.

Les charges de gestion courante et les charges exceptionnelles

Ces charges évoluent du fait de l'augmentation de la subvention communale versée à la caisse des écoles, de l'augmentation des contributions au SDIS et au syndicat mixte de Pierrefonds, ainsi que de la mise en place de l'indemnité de départ volontaire.

Evolution des dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	2014	2015	2016 provisoire	Prévisions 2017
Charges à caractère général	5 931 199	5 907 199	5 711 296	5 700 000
Charges de personnel	25 909 064	28 407 305	27 196 730	26 578 000
Autres charges de gestion courante	4 762 042	4 515 350	5 035 393	5 672 184
Charges financières	826 169	1 143 323	1 383 107	1 160 000
Charges exceptionnelles	368 104	352 573	405 238	490 000

3) Les grandes orientations en matière d'investissement

A- Des recettes d'investissement

Evolution des recettes d'investissement

Recettes d'investissement	2014	2015	2016 Provisoire	Prévisions 2017 (13/03/17)
Subventions d'investissement	6 153 985	7 006 851	5 134 393	
Emprunts	11 500 281	11 750 000	4 834 120	3 500 000
Immobilisations en cours				6 270 000
Dotations, fonds divers	2 914 294	4 667 007	3 791 584	
Excédent de fonct. Capitalisé	2 202 231	620 915	2 954 428	3 005 000

Il est par ailleurs prévu en 2017 une recette de 5 200 000 € en produit de cession d'immobilisation.

B- Des dépenses d'investissement

L'année 2017 sera consacrée en priorité à la poursuite des opérations déjà engagées tels que la médiathèque du centre ville, la reconstruction de l'école Estella-Clain, l'opération saint-leu océan, aménagement du bureau de la police municipale, terrain football de l'étang, la construction de l'école du centre ville, les RHI des attes et de bois de nêfles.

Plusieurs projets sont également en cours de notification de marché : Terrain de football synthétique de Portail, modernisation du chemin des Jasmins, réhabilitation des menuiseries des écoles, parking à proximité du terrain de football de la Fontaine.

Par ailleurs plusieurs études ont été lancées et sont en cours. Elles concernent :

-d'une part, les travaux de réhabilitation et de mises aux normes du patrimoine communale et de construction d'équipements de proximité

-d'autre part, la ville de demain « Saint-Leu 2030 » : réaménagement du Centre Ville de Saint-Leu, axe Ravine/Hôtel de ville, Hôtel de ville de Saint-Leu, transport par câble, restructuration du Centre ville de Piton,....

Au niveau des nouveaux projets, il est important de signaler le démarrage de la première tranche de Saint-Leu Océan.

De plus, afin d'assurer son fonctionnement quotidien et de permettre l'ouverture des équipements nouveaux, la ville devra investir au niveau de son parc mobilier (véhicules, engins, mobiliers de bureau, informatique,....

La collectivité a décidé de gérer en Autorisation de Programme et Crédit de paiement les opérations suivantes :

- Médiathèque du Centre Ville
- Construction de l'école du centre-ville
- Reconstruction de l'école Estella-Clain
- Remises aux normes des restaurants scolaires
- Construction pôle multi-services de l'Etang
- Hôtel de ville de Saint-Leu
- Aménagement des bureaux de la police municipale
- Opération Saint-Leu océan
- Terrain football de l'Etang
- Terrain de football synthétique de Portail

Evolution des dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	2014	2015	2016 Provisoire	Prévisions 2017 (13/03/17)
Immobilisations incorporelles	818 156	533 281	443 080	250 000
Subventions d'équipement	57 306	59 347		200 000
Immobilisations corporelles	1 938 380	2 360 368	642 608	5 574 000
Immobilisations en cours	18 067 999	22 288 272	12 862 897	9 984 000
Dotations, fonds divers			856 000	
Emprunts	3 034 482	3 767 617	4 328 406	4 182 000
Participations		80 000		

LA DETTE

Dépenses

Remboursement dette	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Capital	4 076 776 €	3 034 482 €	3 767 617 €	4 328 406 €
Intérêts	950 399 €	1 035 558 €	1 143 323 €	1 383 107 €
TOTAL	5 027 175 €	4 070 040 €	4 910 940 €	5 711 513 €

Encours de la dette

Encours de la dette	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
TOTAL	34 204 282 €	41 419 800 €	40 652 182 €	41 709 689 €

PARTIE 3 - LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES PAR DOMAINE D'ACTIVITE

LES ACTIONS SOCIALES

Malgré le contexte financier difficile l'enveloppe allouée au CCAS sera maintenue. Ainsi, le ccas pourra accomplir ses missions d'aide et de soutien envers la population et mener à bien son programme d'activités permanentes en faveur des personnes âgées et handicapées.

L'EDUCATION

La municipalité place l'éducation au cœur de ses priorités.

Créer un environnement favorable en faveur de l'égalité des chances, du développement du corps et de l'esprit et de l'autonomie, c'est l'objectif de la municipalité en ce domaine. Des travaux de réhabilitation des écoles et du confort des élèves sont en cours. En matière de restauration scolaire, une étude est en cours concernant la remise aux normes des restaurants scolaires.

Les actions de la caisse des écoles seront reconduites en 2017.

L'ECONOMIE-L'ENVIRONNEMENT-LE TOURISME

L'enjeu environnemental du développement durable a pour objectif de mettre en œuvre des actions au quotidien pour réduire le gaspillage, limiter les pollutions, économiser les ressources.

La protection de l'environnement requiert une volonté politique, une implication forte des entreprises, des pouvoirs publics, de tous les citoyens, une évolution des mentalités et des changements de comportement de tous.

Ainsi, pour atteindre notre objectif, plusieurs actions seront menées : professionnaliser les équipes, renforcer la collaboration entre les équipes de l'environnement et des autres services, poursuivre l'aménagement des sites et des espaces de loisirs, mener des actions prévention et de lutte contre les pollutions et les nuisances...

Au niveau économique, la ville a un rôle moteur à jouer dans l'accueil d'activités économiques. La ville poursuivra ses efforts en matière de développement et de diversification du tissu économique générateur d'emploi.

Une étude de marché est d'ailleurs en cours et elle permettra à la ville de mieux cerner les attentes des entreprises.

EAU POTABLE ET AUX USEES

La municipalité met un point d'honneur à distribuer aux administrés une eau de qualité. A cet effet, la politique d'amélioration et de modernisation du réseau d'eau potable sera poursuivie.

Plusieurs opérations seront lancées dès cette année :

- AEP et AEU Piton /Bois de Nèfles – travaux de renforcement et de modernisation
- AFP Portail-travaux de renforcement
- AEU Grand Fond – extension du réseau

Des études seront également finalisées : Station de potabilisation de Maduran, modernisation du réseau AEU du Centre Ville, modernisation et extension de réseaux .

POMPES FUNEBRES

La municipalité poursuivra l'amélioration de ses services en la matière, afin d'assurer aux familles des défunts les plus démunies, une prestation qualité/coût qui ne les pénalisera pas dans ces moments difficiles.

SPANC

Face aux prérogatives de la loi sur l'Eau depuis le 1^{er} janvier 2006, les collectivités ont des obligations de contrôle sur les installations d'assainissement autonome.

Ce présent exercice sera marqué par la poursuite des vérifications individuelles, afin de permettre aux techniciens dudit service de fournir à tout propriétaire et /ou usagers toutes les informations réglementaires et conseils techniques nécessaires pour le traitement des eaux usées.

Les objectifs finaux sont de limiter l'impact sur l'environnement et participer à l'effort national de protection de la ressource en eau.

LOTISSEMENT MADIEL

La commune terminera cette année la vente des dernières parcelles et ce budget sera clôturé.

Il est proposé à l'Assemblée délibérante :

- **d'adopter les orientations budgétaires présentées dans le rapport ci-dessus.**

Le Conseil est invité à en délibérer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à la majorité,
1 opposition,**

- **adopte les orientations budgétaires présentées dans le rapport ci-dessus.**

**POUR EXTRAIT CONFORME
Saint-Leu, le 29 mars 2017**



Le Président,

Thierry ROBERT